REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

# ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 430/11/2026

## A L'ENTREPRISE DE CONSTRUCTION SF LUZOLO.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 011/MIN.RSIT/CGPMP-RSIT/DKES/2024, conclu avec le Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique, pour un montant total hors taxe dollars américains un million sept cent vingt-sept mille deux cent soixante-huit, soixante-six centimes (USD 1 727 268,66) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains douze mille nonante, quatre-vingt-huit centimes (USD 12 090,88), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 02/11/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000430